



DP

DOMAINE
PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant
En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

1930

Edition PDF du 31 octobre 2011
Les articles mis en ligne depuis DP 1929 du 24 octobre 2011

Dans ce numéro

Faire de la banque un service public (André Gavillet)

Un contrôle critique des banques est possible

Comment les banques fuient la régulation financière (Jean-Daniel Delley)

«Banque de l'ombre», fraude fiscale et secret bancaire ont partie liée

Transports: la Suisse est trop pauvre! (Albert Tille)

Quel accroissement des coûts et pour qui?

Novartis ou les contrastes du capitalisme (Yvette Jaggi)

Entre emplois, bénéfices, dividendes, investissements et localisation, la mondialisation s'invite à Prangins, à Bâle, à Zoug et ailleurs, pas toujours pour le pire

Trop d'épargne tue la croissance (Lucien Erard)

Moins épargner, consommer et investir davantage: les défis de la décennie

Faire de la banque un service public

André Gavillet • 31 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18851>

Un contrôle critique des banques est possible

Il ne portait pas d'uniforme, mais sa fonction en imposait: le caissier du Crédit foncier vaudois. Quand le client venait «*mettre à jour*» son carnet d'épargne, il consultait une table et à la main inscrivait les nouvelles données. C'était au temps de l'écriture et de la calligraphie.

La même banque avait dans tout le canton des agences, mais pas de personnel permanent. Les études de notaires assuraient accessoirement la gestion de la petite épargne et préparaient les prêts hypothécaires, les notaires rédigeant de toute façon les actes de vente. Les crédits étaient par obligation statutaire accordés avec prudence: seulement du premier rang! Minimum de frais de gestion et absence de risques. Presque un service public, mais au prix d'une liberté de choix restreinte.

Le développement du canton de Vaud, agricole, où le crédit était paralysé par l'importance du cautionnement, fut stimulé par la création de nouvelles banques, sous l'impulsion de notables radicaux: Banque cantonale depuis 1845, et qui émit de la monnaie jusqu'en 1907, Crédit foncier, Union vaudoise de crédit à l'initiative de Louis Ruchonnet, qui soutint aussi la Caisse d'épargne et de crédit destinée à une clientèle modeste. Dans

cette société bourgeoise, dure et inégalitaire, le rôle des banques était facile à comprendre économiquement comme lieu de l'échange épargne-crédit. La banque était de proximité.

Rupture

Aujourd'hui la banque, même avec pignon sur rue, marbre et colonnes doriques, a perdu cette qualité de proximité.

D'abord par gonflement des chiffres et des unités de mesure: les milliards sont des petits sous; 10, 100, 1000 milliards, celui qui articule ces nombres vérifie qu'il n'a pas perdu un zéro en route. Mondialisation: les notaires vaudois ne se sont pas métamorphosés en notables planétaires. Les banques radicales ont disparu par fusion ou absorption.

La finance est devenue abstraite, mais pas la spéculation. Quelques scandales liés au *trading* font découvrir le capitalisme-casino. Les nombres qui semblent abstraits dégagent des gains bien réels. On peut gagner beaucoup sans épargner et sans produire. Les équipes dirigeantes s'octroient des récompenses en rapport avec la croissance du chiffre d'affaires. Elles fixent elles-mêmes les modes de calcul de leurs salaires et de leurs bonus. C'est un *self service*.

Une autre orientation est-elle

possible?

Service public

L'évolution bancaire a révélé le pouvoir et les faiblesses du marché financier. Des banques réputées sûres n'ont échappé à la faillite que grâce à l'intervention de l'Etat, partout dans le monde occidental, y compris en Suisse. Le sauvetage d'UBS fut spectaculaire, mais des banques cantonales aussi ont dû, parfois coûteusement, être soutenues. La crise a fait la démonstration que les banques jouissent d'une assurance de la part de l'Etat. Elles sont de ce point de vue partiellement nationalisées. Les banques cantonales de surcroît sont, selon des statuts variables, propriété des cantons. Enfin, une loi fédérale régit l'activité bancaire et définit le contrôle qu'exerce l'autorité de surveillance (la Finma).

Ce pouvoir de l'Etat ne doit pas faire illusion. L'influence des banques est prédominante. Elles ont longtemps imposé à l'Etat une conception du secret bancaire juridiquement insoutenable. Elles ont imposé des modèles, le dernier en date, Rubik, à négocier séparément avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne. On rappellera que l'initiative Minder², déposée en février 2008, et qui touche notamment les revenus des dirigeants, n'a pas encore été soumise au peuple. On

n'oubliera pas que le secret bancaire dans son ancienne définition, abandonnée pour l'extérieur sous la pression de l'OCDE, est toujours valable pour les Suisses seuls. On n'oubliera pas que les obligations de la Convention de diligence, qui définit la déontologie que les banques doivent respecter, ne sont toujours pas transposées dans la loi et qu'elle demeure une convention privée.

Dès lors, il peut paraître ambitieux le titre que le professeur de droit public de l'Université de St-Gall, Philippe Mastronardi, a donné à son article-manifeste publié par la *Wochenzeitung* (28.01.2010): *Le marché financier doit devenir un service public*³.

De fait, une évolution est possible, malgré le pouvoir

du *lobby* bancaire. D'abord parce que l'opinion, et plus particulièrement les clients ont rendu manifeste leur jugement concernant la conduite d'UBS. Ils ont voté en retirant leurs dépôts. Ce sont des milliards qui ont rejoint Raiffeisen, les banques cantonales, les banques alternatives. Certes, le retrait est un acte de prudence pour beaucoup, mais aussi une condamnation.

Mais au-delà de la clientèle d'UBS, ils sont nombreux ceux qui rejettent des comportements spéculatifs, faiseurs d'argent facile. Il faut qu'ils puissent s'exprimer. Ethos⁴ en fait la démonstration et prouve qu'il est possible d'agir. Mais l'action ne se limite pas aux fonds de pension. Toute banque doit soigner son

image: elle a ses «*consommateurs*», elle dépend de son public. Et de même que les fédérations de consommateurs, les tiers-mondistes analysent les institutions qu'ils surveillent, un même pouvoir critique peut s'exercer sur les banques. Les questions à poser sont simples, par exemple sur le *trading*, sur l'attention portée à la petite clientèle, etc.

Rendre lisible l'affectation de l'épargne. Telle est l'exigence. Elle concerne notamment les banques cantonales.

Pourquoi ne pas créer un indice de notation. Il ne prendrait pas en compte la solvabilité, mais le respect absolu de la déontologie, le comportement irréprochable. On imagine la stimulation d'un indice AAA éthique.

Comment les banques fuient la régulation financière

Jean-Daniel Delley • 28 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18813>

«Banque de l'ombre», fraude fiscale et secret bancaire ont partie liée

La régulation financière se met lentement en place. Dans le même temps, les fonds spéculatifs rejoignent ce qu'il est convenu d'appeler la «*banque de l'ombre*» - *hedge funds*, capital-risque, activités spéculatives des banques d'affaires, placements immobiliers et sociétés hors bilan – peu ou pas surveillée.

Augmentation des fonds

propres, séparation plus ou moins étanche entre activités de crédit et opérations sur les marchés, meilleure disponibilité des liquidités en cas de besoin: les mesures visant à éviter une nouvelle crise financière majeure à la suite de la faillite d'un établissement bancaire «*systémique*», c'est-à-dire trop important économiquement pour faire faillite, prennent formement progressivement dans les différents pays.

Pour une fois, la Suisse ne figure pas parmi les traîne-savates de l'arrière-garde et a mis en place rapidement un dispositif de régulation. Pourtant ce dispositif est encore loin de convaincre (DP 1922¹⁰). Les banques universelles de trop grande taille – UBS et Credit Suisse – constituent toujours un risque pour l'économie du pays et leurs activités spéculatives peuvent mettre en péril les dépôts de leurs clients.

Mais il y a plus grave encore.

Le supplément *Economie* du quotidien *Le Monde* du 25 octobre dernier rappelle que, trois ans après la faillite de Lehman Brothers, 16'000 (seize mille) milliards de dollars d'actifs échappent toujours à tout contrôle, logés qu'ils sont dans la «*banque de l'ombre*». Alors que les avoirs bancaires «*officiels*» censés subir les nouveaux contrôles réglementaires se montent à 13'000 milliards. La course-poursuite entre régulateurs et détenteurs de capitaux n'est pas prête de prendre fin. A tel

point qu'on est en droit de douter de la volonté des premiers de rattraper les seconds, tant chaque pays se montre soucieux de ne pas affaiblir ses champions nationaux face à la concurrence internationale!

Dans le même journal, un avocat aux barreaux de Paris et de New York suggère un moyen pour faire surgir de l'ombre une partie de ces actifs hors contrôle. Les 10'000 milliards de dollars à l'abri dans les «*pays à fiscalité*

privilégiée» échappent pour l'essentiel à la fiscalité des Etats de leurs détenteurs, Etats par ailleurs financièrement en assez mauvaise santé. Dans le cadre de la crise de la dette, il suffirait de conditionner le remboursement des créances à l'identification de leurs détenteurs finaux, personnes physiques. Pas d'identification, pas de remboursement. Et lorsque l'identité est annoncée, le fisc des ayants droit peut alors procéder à la taxation.

Transports: la Suisse est trop pauvre!

Albert Tille • 30 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18832>

Quel accroissement des coûts et pour qui?

La Suisse n'a pas les moyens de satisfaire toutes les demandes d'amélioration des transports par le rail et la route. Pas question d'augmenter les impôts pour financer les infrastructures. Il faut opérer des choix et faire payer les usagers pour trouver quelque deux milliards de recettes supplémentaires.

C'est ce que nous laisse entendre le dernier numéro de *La Vie économique*⁷. Les détails de la facture seront connus dans le message sur le financement des infrastructures ferroviaires que Doris Leuthard nous annonce pour l'an prochain.

La Suisse aime ses trains et se montre généreuse à leur égard. La moitié du

financement du trafic ferroviaire est couverte par les subsides publics, les usagers faisant le reste. C'est plus que l'effort consenti par l'Allemagne et la France. En Europe, seul l'Etat espagnol fait plus que la Suisse. Comme le financement par l'impôt est exclu et l'endettement un tabou politique, le Conseil fédéral joue pleinement sur le financement croisé. Il totalise les investissements nécessaires aux transports publics et ferroviaires avec ceux du trafic routier privé, puis propose une clé de répartition entre les deux secteurs.

Actuellement, la route occasionne annuellement quelque 6 milliards de coûts non couverts par les usagers: accidents, atteinte à l'environnement. Cela justifie une augmentation de la ponction sur les

automobilistes et les transporteurs routiers. Pour partager les sacrifices, Doris Leuthard estime que les usagers du rail doivent également passer à la caisse. Mais la hausse des tarifs doit être modérée afin que les voyageurs ne reprennent pas leur voiture et que les marchandises ne retournent pas sur les camions.

Sous réserve de la décision finale du nouveau Conseil fédéral, la facture se présentera comme suit:

Rail et transports publics

Personnes: + 1,3 ct par km
Fret: + 0,2 ct par tonne et km

Transport routier privé

Vignette autoroutière: 100 Fr.
Vignette de 2 mois: 50 Fr.
Taxe sur l'essence: + 20,5 ct. par litre
Impôt cantonal sur véhicules:

+ 70 Fr. par an

Chacun fera ses comptes et réagira plus ou moins vigoureusement selon ses intérêts personnels et son idéologie. Ce modèle de

financement est déjà contesté par l'initiative⁸ de l'Association Transport Environnement. Forte de ses 140'000 signatures, elle réclame une participation plus

importante des usagers de la route. Le débat sera vif au Parlement qui montrera, à cette occasion, quelles sont véritablement ses nouvelles couleurs.

Novartis ou les contrastes du capitalisme

Yvette Jaggi • 31 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18844>

Entre emplois, bénéfices, dividendes, investissements et localisation, la mondialisation s'invite à Prangins, à Bâle, à Zoug et ailleurs, pas toujours pour le pire

Mardi dernier 25 octobre au petit matin, le groupe Novartis annonçait dans le même souffle 2,2 milliards de francs de bénéfices au troisième trimestre 2011 et la suppression «*dans les années à venir*» en Suisse d'environ 1'100 emplois à plein temps, dont 760 à Bâle et 320 à Nyon. On comprend la consternation et l'émoi suscités par cette annonce⁵ brutale, même assortie de l'intention de «*lancer la procédure consultative requise dans les deux villes concernées à la suite de laquelle les décisions finales seront prises*».

Sans attendre, les organisations du personnel, Unia en tête, ont logiquement manifesté leur total désaccord avec les mesures envisagées, tandis que les autorités bâloises et vaudoises ont fait savoir leur profonde inquiétude. Dans l'indignation bien compréhensible du

moment, certains éléments du dossier ont passé inaperçus qui méritent rappel. Car rien n'est simple, ainsi que le constatait Sempé dès son premier album paru il y a près de quarante ans.

Considéré par les salariés comme exagérément privilégié, l'actionariat de Novartis a une structure qui met en évidence l'imbrication des intérêts. A la fin de l'an dernier, Novartis comptait 160'000 actionnaires inscrits au registre, représentant ensemble 75% des actions émises. Les actionnaires individuels détenaient 13% des actions enregistrées, le reste, soit 87%, étant en mains d'investisseurs institutionnels, de représentants et de fiduciaires. En clair, la plupart des caisses de pension ont des actions Novartis dans leur portefeuille de titres suisses. Hormis les 159,4 millions d'actions propres, toutes les actions donnent droit à un dividende dont le montant a continuellement augmenté d'une année à l'autre depuis 1997. Pour l'exercice 2010, il s'est élevé à 2.20 francs par action, contre 1.15 pour 2005, soit une augmentation de 91%.

Dans le même temps, le cours de l'action à la bourse suisse a diminué d'environ 70 à 50 francs, soit une réduction de 29%. Les montants distribués à titre de dividendes ont représenté 55% des résultats nets de l'exercice 2010.

Appelées «*ajustements structurels*» en jargon managérial, les 1'100 suppressions d'emplois envisagées concerneront non seulement les domaines de la production et de l'administration, mais aussi ceux de la recherche et du développement qui perdront 270 collaborateurs au profit de laboratoires principalement sis à Boston (USA). C'est le choc à Bâle où l'on vit comme une douloureuse première cette délocalisation de personnel scientifique. Voici brisée une tradition bien établie dans l'industrie pharmaceutique bâloise, celle d'une division internationale du travail voulant que les cerveaux soient regroupés en Suisse tandis que les petites mains travaillent dans les pays à bas niveau de salaires et de vie.

Dans l'avion qui l'emmenait à

Shanghai mardi dernier, le socialiste Christoph Brutschin, conseiller d'Etat de Bâle-Ville en charge de l'économie, du social et de l'environnement, a eu tout loisir de méditer sur le communiqué dont il avait pris connaissance avant son départ, par un appel personnel du directeur de Novartis Suisse. On imagine que, depuis plusieurs jours, le représentant du gouvernement bâlois observe non seulement avec intérêt mais aussi une certaine inquiétude les développements de la métropole chinoise, désormais concurrente de taille pour le siège de la pharmacie helvétique.

Novartis assure «*conserver son attachement à la Suisse*» où le groupe emploie

environ 12'500 collaborateurs, dont une proportion inconnue au bénéfice d'une convention collective, sur treize sites différents. De fait, il poursuit ses investissements dans notre pays, sur son gigantesque Campus Vision 2030 à Bâle (10'000 places de travail) comme sur les sites de Schaffhouse et de Stein AG ainsi que de Rotkreuz ZG où seront regroupés 400 emplois venus de Berne et de deux autres sites dans le canton de Zoug où, simple coïncidence à motivation fiscale, réside Daniel Vasella, président de Novartis. La construction d'un nouveau centre de formation également en terre zougnoise dépend d'un vote populaire prévu pour le 27 novembre et d'éventuels recours.

Le franc fort défavorise

évidemment moins les investissements en Suisse qu'il ne contrarie les ventes à l'étranger. La désindustrialisation de notre pays, où le secteur secondaire représente encore tout juste 23% des entreprises et 30% de la main-d'œuvre et une part importante des exportations, se poursuit comme chez nos voisins. Quant aux activités de services, en particulier celles du tertiaire financier, elles se caractérisent par une croissance générale et continue, mais fort différenciée d'une branche à l'autre. Le cas de Novartis, qui se dit entreprise citoyenne ⁶, mérite réflexion au-delà des événements en cours, significatifs des imbrications d'un capitalisme décidément difficile à surmonter.

Trop d'épargne tue la croissance

Lucien Erard • 30 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18825>

Moins épargner, consommer et investir davantage: les défis de la décennie

Politiques de relance et déficits budgétaires ont permis aux Etats-Unis et à de nombreux pays européens d'assurer la croissance de l'économie mondiale et le maintien d'un niveau d'emploi acceptable. Durant des décennies, ces politiques sont parvenues à compenser l'excédent d'épargne des entreprises, des particuliers, des fonds de pension et des Etats à balance des paiements excédentaire – Chine, pays du

Golfe notamment, mais également la Suisse et ses quelque 800 milliards de francs du 2ème pilier ainsi que sa balance positive en quasi permanence.

La confiance dans la solidité du dollar et de l'euro et dans la solvabilité des économies occidentales a brutalement été remise en question après la crise de 2008, comme si l'on avait tout à coup découvert le niveau d'endettement de certains pays et ses risques pour les créanciers et surtout les banques. Dans un système financier international devenu

totallement opaque, proche des jeux de casino, cette perte de confiance a suffi à priver de fonds les pays les plus endettés et surtout les banques qui les financent.

Comment réorienter ces capitaux vers des investissements productifs? Comment les Etats peuvent-ils continuer d'investir s'ils n'arrivent plus à emprunter? L'Europe se mobilise certes en garantissant les emprunts de ses membres les plus endettés pour rassurer les créanciers et, comme les Etats-Unis, en faisant fonctionner la planche

à billets. Et les pays créanciers, à commencer par la Chine, ont compris qu'une crise mondiale les frapperait directement et sont prêts à soutenir les Occidentaux. Mais le prix à payer pour regagner la confiance des marchés passe par la réduction des dépenses publiques, avec des conséquences dramatiques sur les revenus et l'emploi. Dans ces conditions, il est impossible de conduire une politique de croissance économique et d'espérer un retour à l'équilibre budgétaire.

Cet excédent d'épargne résulte en partie d'une répartition trop inégale des revenus (DP 1926⁹). Au bas de l'échelle des salaires, on est obligé de restreindre sa consommation; alors que les très hauts revenus, ayant atteint le seuil de satiété, épargnent et font fructifier le surplus dans des opérations financières économiquement improductives. Voilà qui

justifie une harmonisation fiscale, sans laquelle on ne peut taxer équitablement les riches et les multinationales et fournir aux Etats les moyens de leur action. Par ailleurs la lutte contre la spéculation inciterait les détenteurs de capitaux à investir à nouveau dans la production.

L'adaptation des taux de change, qui permettrait aux Etats-Unis et à l'Europe de rééquilibrer leur balance des paiements, ne peut venir que des pays excédentaires. Ceux-ci doivent ainsi rendre leurs produits moins compétitifs et accroître leurs importations. Pour la Suisse, les marchés s'en sont chargés. Pour la Chine, c'est l'objet d'après négociations.

Faute d'une gouvernance mondiale capable d'organiser une meilleure répartition des richesses, ce sont les marchés qui imposeront une diminution de l'épargne. En effet, la chute de la bourse, le

défaut de paiement de dettes souveraines, les pertes des spéculateurs sur les instruments financiers, les matières premières, les monnaies et l'or vont faire fondre les actifs de nombreux épargnants et des caisses de pensions basées, comme notre deuxième pilier, sur la capitalisation.

Keynes nous a appris que l'épargne ne doit pas dépasser l'investissement si l'on veut maintenir la croissance et le plein emploi. En d'autres termes, il faut que l'ensemble des revenus soient consommés ou investis. Tel n'est plus le cas depuis longtemps, d'où l'obligation pour les Etats de soutenir la conjoncture en augmentant leurs dépenses. A ce jeu, ils se sont surendettés. Il faut donc aujourd'hui amener ceux qui épargnent à davantage consommer ou investir: c'est une question de survie.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1930#>
2. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis348t.html>
3. <http://www.woz.ch/artikel/2010/nr04/schweiz/18880.html>
4. <http://www.ethosfund.ch/>
5. <http://www.novartis.ch/media/releases/fr/2011/1557531.shtml>
6. <http://www.novartis.ch/fr/citizenship/social-responsibility.shtml>
7. <http://www.lavieeconomique.ch/fr/>
8. <http://www.envoituresvp.ch/fr/actualites/news.html?duid=33&L=0&cHash=d18abc16062aef63c3736048eaf1ae9b>
9. <http://www.domainepublic.ch/articles/18614>
10. <http://www.domainepublic.ch/articles/18299>